Où rencontrer ces milieux ?

Les milieux alluviaux se trouvent le long des grands cours d'eau qui parcourent le Parc, vallée de la Loire et ses affluents : basses vallées de la Vienne, de l'Indre, du Cher, du Thouet

Témoignage

Monsieur Jean-Michel GUERTIN, élu à Huismes :

« La commune a signé un contrat Natura 2000 début 2012 pour la reconversion de 6,5 ha de peupleraie en prairie. Le dispositif nous a apporté les aides techniques (conseils des animateurs, consultation des entreprises, etc.) et financières nécessaires pour monter ce projet de restauration qui s'inscrit dans la valorisation économique et écologique de la basse vallée de l'Indre. La reconversion va permettre à un éleveur local d'exploiter ces terrains par fauche et pâturage bovin extensif. »

Ancienne peupleraie reconvertie en prairie

Pour aller plus loin…

- Présentation générale des vallées en région Centre : **www.observatoire-biodiversite-centre.fr/les-vallees-alluviales/les-prairies-humides-ou-inondables**
- Des recherches documentaires par mots-clés sont possibles sur la base de données du Centre de ressources du Parc : **www.cedre-pnrlat.fr**
- Des structures locales œuvrant dans la connaissance des vallées peuvent vous apporter des éléments d'informations complémentaires (liste non exhaustive) :

Maison de la Loire en Anjou
20 Levée du Roi René
49250 SAINT MATHURIN SUR LOIRE
Tél : 02 41 57 37 55
maisonloireanjou@orange.fr

Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre (Cen Centre)
Antenne Indre-et-Loire / Loir-et-Cher
6 place Johann Strauss - 37200 TOURS
Tél : 02 47 27 81 03
antenne37-41@cen-centre.org

Fédération de pêche 49
Montayer - 49320 BRISSAC QUINCE
Tél : 02 41 87 57 09

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine - Val de Loire
Abbaye de Seuilly - 37500 SEUILLY
Tél : 02 47 95 93 15
info@cpievaldeloire.org

Fédération de pêche 37
178 ter rue du Pas Notre Dame - 37100 TOURS
Tél : 02 47 05 33 77

Conservatoire Régional des Rives de la Loire et ses Affluents (CORELA)
2 rue de la Loire - 44200 NANTES
Tél : 02 28 20 51 66
contact@corela.org

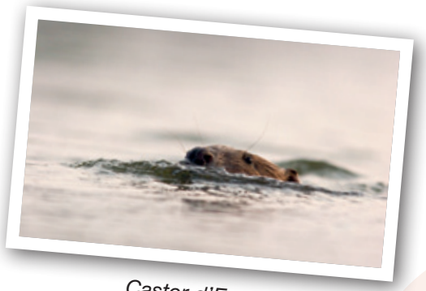

Castor d'Europe

Contact

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU
Tél : 02 41 53 66 00 / Fax : 02 41 53 66 09
info@parc-loire-anjou-touraine.fr
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Les vallées alluviales
Annexe I Directive Oiseaux (Codes Natura 2000 : A023, A026, A027, A030, A072, A073, A082, A119, A122, A151, A176, A193, A195, A229, A236, A338)

Avec le soutien financier de :

Crédits photos : S. Courant, L. Stanicka, D. Greyo, G. Koch, O. Riquet, C. Salin, O. Simon - N. Patry © BIOTOPE - Rédaction : PNR LAT - Conception /Impression : Loire Impression - Illustrations : Philippe Venardois - Papier 100% recyclé - Encres végétales - Juillet 2014

Notre patrimoine a de l'avenir

Les vallées alluviales

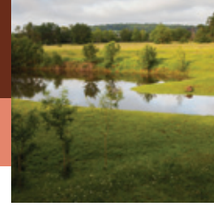

Le grand lit des rivières

Les vallées alluviales sont situées dans des zones de plaine. Leur cours s'étend naturellement en période de hautes eaux dans un large val encadré par deux coteaux.

Le cours principal, rejoint par de nombreuses rivières, est plus ou moins sinueux. Il est parfois complété par **des bras morts ou secondaires** (appelés boires en Loire) alimentés lors des crues. Des **îles sableuses** peuvent apparaître et disparaître dans le lit majeur du cours d'eau.

La vallée alluviale est constitué **d'alluvions**, sédiments plus ou moins anciens déposés au cours des crues successives. Ces apports fertilisant naturellement les sols, l'Homme a défriché les **forêts alluviales** depuis le Moyen-Age pour y développer l'agriculture, en particulier l'élevage.

Les vals de Loire et d'Authion ont été endigués pour limiter le risque d'inondation. Aujourd'hui, les **prairies alluviales** ont souvent laissé place aux cultures (maïs, maraîchage, production semencière, horticulture), vergers, peupleraies et aux zones urbanisées.

Une biodiversité rythmée par les crues

L'alternance des périodes d'inondation et d'exondation permet l'essor d'espèces végétales pionnières dans les bras morts. Les grèves sableuses sont le domaine de végétaux remarquables comme le **Souchet de Micheli**. La **Fritillaire pintade** occupe les prés inondables. Les amphibiens sont abondants dans les boires et fossés. Le **Saumon atlantique** et la **Lamproie marine** remontent le fleuve pour se reproduire.

Nombreux sont les oiseaux à utiliser la Loire et ses affluents pour se nourrir. Les forêts alluviales accueillent le **Castor d'Europe**. **La Grande Mulette perlière**, moule d'eau douce rarissime, est encore présente sur la basse vallée de la Vienne.

Dans les **prairies de fauche inondables** de la Vienne, on peut encore entendre le **Râle des genêts** au crépuscule, espèce très menacée au niveau européen.

Dans les secteurs les plus humides, la **Guimauve officinale** accompagne le **Pigamon jaune** (espèce végétale protégée en région Centre).

A la fin de l'hiver, les zones submergées forment des sites propices pour les **haltes migratoires** des oiseaux.

Grandes Mulettes

Le Milan noir

Le Milan noir est un rapace migrateur plutôt charognard. Il niche dans les grands arbres à proximité des cours d'eau où il trouve la majorité de sa nourriture (poissons morts ou malades).

Les peupleraies

Elles sont fréquentes dans notre région en zone alluviale depuis la deuxième moitié du XX^{e} siècle, favorisées par la déprise agricole et des incitations financières à la plantation.

La Rainette verte

Cette petite grenouille se rencontre dans les milieux marécageux et les boisements alluviaux où elle trouve nourriture et sites de ponte. Les pelotes adhésives à l'extrémité de ses doigts lui permettent de grimper aisément dans les arbres.

Le Bihoreau gris

Assez rare, ce petit héron niche en colonie dans les arbres près des grands cours d'eau. De mœurs plutôt nocturnes, il se nourrit de poissons et d'invertébrés.

Les arbres têtards

Les branches de ces arbres sont taillées régulièrement pour le bois de chauffage. En prairie alluviale, le Frêne à feuilles étroites est l'essence dominante. Le Peuplier noir, le Chêne pédonculé et les saules peuvent aussi être entretenus en têtard.

Les Cigognes

Ces grands oiseaux sont régulièrement observés, notamment en val de Vienne. La Cigogne blanche fait une halte migratoire, tandis que la Cigogne noire peut être observée durant la période de reproduction à la recherche de nourriture.

L'Aigrette garzette

Entièrement blanche, l'Aigrette garzette peut être observée toute l'année dans les zones humides et en bord de cours d'eau à la recherche de poissons, amphibiens et invertébrés.

La Marouette ponctuée

Extrêmement discret, ce petit oiseau des marais fait une halte migratoire dans notre région pour s'alimenter. Sa présence est révélée par son chant nocturne composé de « huitt » répétés.

La Sterne pierregarin

Tout comme la Sterne naine, elle niche sur les îlots sableux de Loire à la belle saison. Elle se nourrit de petits poissons.

Attention aux envahisseurs !

La prolifération des **espèces exotiques envahissantes** est considérée comme la **deuxième cause de disparition d'espèces** dans le monde après la destruction des milieux naturels. Les zones alluviales sont particulièrement touchées puisque l'eau est un formidable vecteur de dispersion des invasives. Ainsi, beaucoup de plantes exotiques ont hélas prospéré localement. **Les jussies** comblent les boires et rendent difficile la navigation. Le **Paspale à deux épis** et **l'Ambroisie à feuilles lancéolées** colonisent les grèves. **L'Erable négundo** et la **Renouée du Japon** occupent les berges et **l'Elodée de Nuttall** les eaux stagnantes…

Les Renouées asiatiques colonisent les berges des cours d'eau

La faune n'est pas épargnée non plus : **Ecrevisse américaine, Corbicule asiatique** (mollusque), **Pseudorasbora** (poisson) sont bien implantés sur l'axe ligérien. Le **Xénope lisse**, amphibien originaire d'Afrique, utilise actuellement les cours d'eau pour atteindre les annexes hydrauliques et mares du territoire. Ces espèces prennent la place des espèces autochtones et menacent à terme l'équilibre écologique des milieux.

Le Xénope lisse

Vivre avec les inondations

Après de fortes périodes pluvieuses et lors de la fonte des neiges du Massif Central, le niveau du fleuve et de ses affluents monte. Même dans les vals endigués, des remontées de nappe peuvent apparaître.

Des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) sont mis en place aujourd'hui pour définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à appliquer : maîtrise de l'urbanisation et des plantations en zone vulnérable, limitation des obstacles à l'écoulement, entretien des champs d'expansion des crues, restauration des annexes hydrauliques pour les reconnecter au lit mineur.